

CAP AEPE ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE

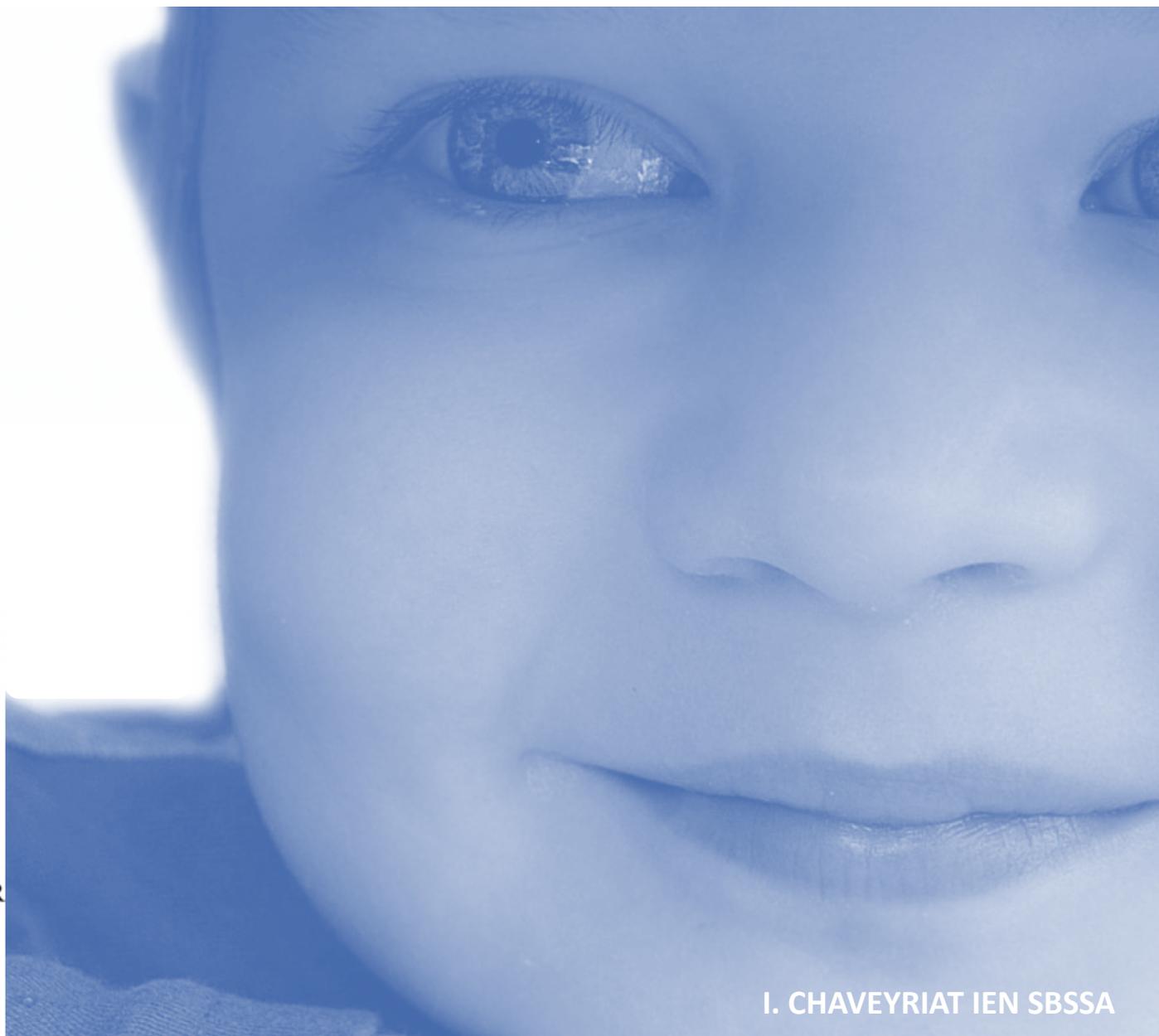
Rénovation du CAP PETITE ENFANCE
Rentrée 2017



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



I. CHAVEYRIAT IEN SBSSA



CFA Académique

UFA Ile de Flandre ARMENTIERES

UFA Jean Lavezzari BERCK

UFA Léo Lagrange BULLY LES MINES

UFA Valentine Labbé LA MADELEINE

CFA Régional St Louis

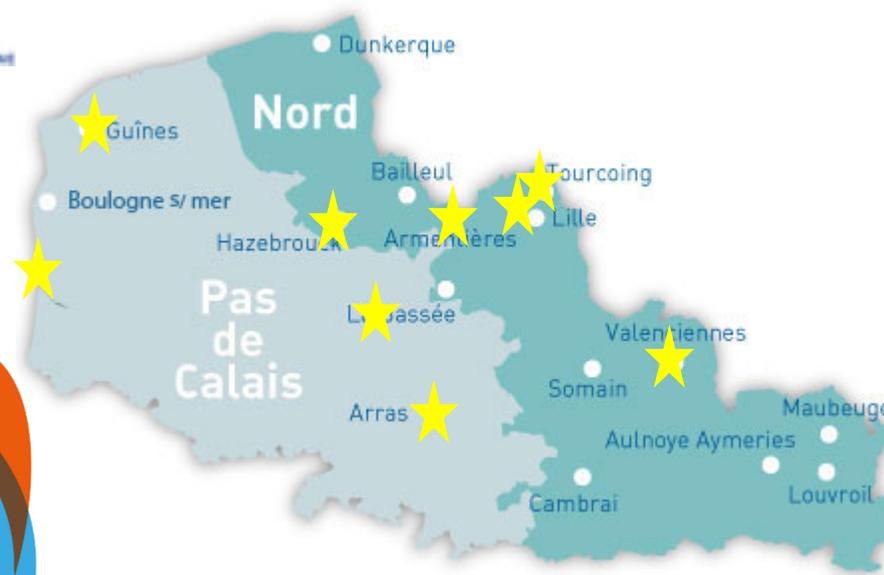
UFA Baudimont St Charles ARRAS

UFA Bosco GUINES

UFA Depoorter HAZEBOUCK

UFA La Sagesse VALENCIENNES

UAF EIC TOURCOING



Notre vocation, vous faire avancer



INTRODUCTION

FINALITES DU DIPLOME

REFERENTIELS DU DIPLOME

MODALITES DE CERTIFICATION

**PRAP PE, REPERES POUR
LES SERVICES ENSEIGNANTS**

INTRODUCTION

CONTEXTE DE LA RENOVATION

LE PLAN D'ACTION DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FORMATION DES PROFESSIONNELS

Dossier de presse 15/11/16



Sous direction de
l'enfance et de la
famille

PLAN NATIONAL DE FORMATION



I. CHAVEYRIAT IEN SBSSA

INTRODUCTION

CONTEXTE DE LA RENOVATION

Contexte

Les modes d'accueil des jeunes enfants permettent aux parents de concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle. Ils constituent un enjeu important pour les enfants en favorisant leur développement complet et leur épanouissement.

Contexte européen : les travaux de la commission et le projet CARE

« Les personnels en charge des enfants doivent être formés afin d'assurer le bon équilibre entre la prise en charge du groupe d'enfants et les soins individualisés, répondre aux besoins socio-affectifs mais également éducatifs... De ce fait la qualité de la formation des personnels est un élément clé de la qualité de l'accueil des enfants.»



INTRODUCTION

CONTEXTE DE LA RENOVATION

CHIFFRES CLES

Les modes d'accueil

4,8 millions d'enfants de **moins de 6 ans** dont **2,3 millions** de **moins de 3 ans**

56,1% bénéficient d'un **mode d'accueil formel** (crèche, assistants maternels, préscolarisation, garde à domicile)

429 100 places d'**accueil collectif**

1 million de places dans près de **13 700 EAJE**

990 900 places chez les **assistants maternels**

1 230 places en **MAM** maisons d'assistants maternels

41 400 enfants de moins de 3 ans gardés par un(e) salarié(e) **au domicile** des parents

Les professionnels

13 759 infirmiers puériculteurs

20 000 éducateurs de jeunes enfants

60 000 auxiliaires de puériculture dont environ 40 000 travaillent en EAJE

143 850 salariés dans les EAJE dont environ 18% sont titulaires du CAP PE soit 24 000 personnes

60 000 agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

321 000 assistants maternels

105 000 auxiliaires parentaux

INTRODUCTION

CONTEXTE DE LA RENOVATION

Note d'opportunité

- ❖ Des perspectives de recrutement importantes
- ❖ Un cloisonnement des diplômes de l'accueil collectif entre le sanitaire, l'éducatif et le social.
- ❖ Une hétérogénéité qui nuit à la cohésion au sein des équipes et fait obstacle aux évolutions professionnelles
- ❖ Une formation insuffisante des professionnels de l'accueil individuel qui représentent la majorité de l'offre d'accueil :
 - 120 heures pour les assistants maternels (ancienne unité 1 du CAP PE)
 - aucune obligation de formation pour les gardes à domicile

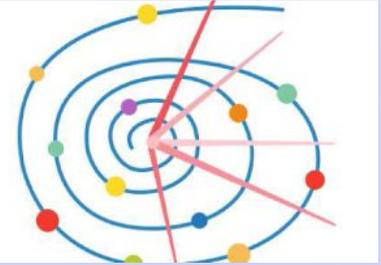


INTRODUCTION

CONTEXTE DE LA RENOVATION

Développement du jeune enfant, Modes d'accueil, Formation des professionnels

Sylviane Giampino
Psychologue pour enfants, Psychanalyste



Le plan a été nourri par le rapport GIAMPINO remis en mai 2016, qui souligne

- ❖ Un manque de places en formation
- ❖ Des contenus de formation qui ne sont pas nécessairement adaptés aux attendus des métiers ;
- ❖ Une carrière peu motivante en raison de perspectives d'évolution insuffisantes
- ❖ Une identité professionnelle à consolider

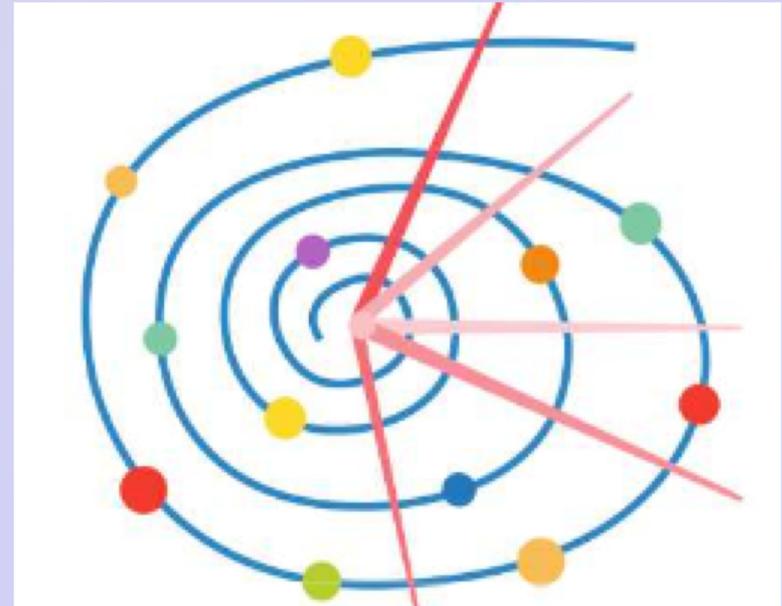
« Des professionnels plus nombreux et mieux formés permettront de faire face aux besoins de nouveaux services aux familles qui garantissent l'universalité de notre politique familiale et favorisent la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle ».

INTRODUCTION

CONTEXTE DE LA RENOVATION

Enjeux :

Donner une nouvelle impulsion à l'ensemble du secteur de l'accueil du jeune enfant, caractérisé par son extrême diversité, en refondant l'identité des professionnels autour de valeurs et d'actions communes.



INTRODUCTION

CONTEXTE DE LA RENOVATION

Trois grands objectifs du plan :

- ❖ Définir un cadre commun à l'accueil des jeunes enfants
- ❖ Promouvoir le développement d'un accueil de qualité, ouvert, réflexif, pluridisciplinaire et sans stéréotypes
- ❖ Permettre une formation des professionnels (en promouvant la mixité dans le métier) mieux adaptée aux enjeux de notre société
 - Rénover les diplômes et carrières des professionnels de la petite enfance
 - Accroître l'offre de formation des professionnels de la petite enfance
 - Développer la formation professionnelle continue des professionnels de la petite enfance
 - Soutenir les assistants maternels et professionnaliser les auxiliaires parentaux
 - Accroître la mixité dans les métiers de la petite enfance



INTRODUCTION

Une synthèse des besoins en personnel sera élaborée

- dans chaque territoire
- à partir des données issues des schémas départementaux des services aux familles (nombreux départs à la retraite).

Sur cette base seront mises en place

- dans chaque région
- des plateformes de la petite enfance pour faciliter l'institutionnalisation de partenariats entre les différents acteurs locaux de la formation

Septembre 2017

INTRODUCTION

OBJECTIFS DU CAP AEPE

Faciliter la mise en place de passerelles avec d'autres diplômes

Adapter le diplôme et ses modalités d'acquisition à tout public

Positionner le CAP AEPE : 1^{er} niveau de qualification de la filière petite enfance

Rendre les diplômés employables dans les 3 secteurs :

accueil collectif

école maternelle

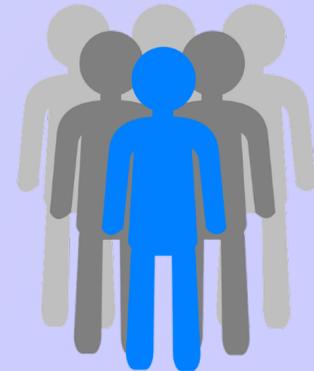
Accueil individuel

INTRODUCTION

ORIENTATIONS DU CAP AEPE

Développer la professionnalité des titulaires du CAP AEPE :

- ❖ **Un accompagnement adapté au développement de chaque enfant**
Renforcer le contenu éducatif, améliorer les connaissances en s'appuyant sur l'évolution des savoirs (vision globale, interactive et dynamique). Renforcer l'accompagnement à la parentalité, la prévention des perturbations du lien aux enfants, le repérage de situations de violence s intrafamiliales, l'accompagnement des enfants en situation de handicap, la sensibilisation aux nouvelles formes de parentalité, à l'égalité filles-garçons, à la lutte contre les stéréotypes...
- ❖ **Une dimension éducative renforcée en matière d'activités d'éveil et d'animation :**
Proposer un accueil personnalisé, ludique, ouvert sur la société, centré sur le jeu, la découverte, le développement de l'autonomie, ouvert à la diversité, innovant...
- ❖ **Un positionnement professionnel adapté à chaque situation rencontrée :**
Collaborer avec les parents, les autres professionnels, travailler en équipe...



FINALITES DU DIPLOME

ACTIVITES ET LIEUX D'EXERCICE

Le titulaire du CAP AEPE est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de six ans dans **le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité.**

Il participe avec les autres professionnels, à **la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents, premiers éducateurs de l'enfant.**

Il établit avec les enfants et les parents une relation de confiance et crée les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité.

En EAJE, ACM
(accueil
collectif de
mineurs)

En école
maternelle

A domicile, en
MAM

FINALITES DU DIPLOME

TERMINOLOGIES REPERTORIEES

Le titulaire du CAP AEPE est dénommé différemment selon les contextes d'exercice professionnel. A titre d'exemples, ces professionnels sont identifiés actuellement (CAP PE) sous les terminologies suivantes :

Ecole maternelle, accueil collectif de mineurs	Etablissements ou services d'accueil collectif des enfants de moins de six ans	Domicile
<ul style="list-style-type: none">▪ Agent territorial spécialisé des écoles maternelles▪ Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant▪ Assistant éducatif petite enfance▪ Adjoint/agent d'animation	<ul style="list-style-type: none">▪ Auxiliaire petite enfance▪ Agent social▪ Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant▪ Assistant éducatif petite enfance	<ul style="list-style-type: none">▪ Garde d'enfant à domicile▪ Assistant maternel▪ Employé à domicile▪ Employé familial auprès d'enfant

L'exercice du métier prend en compte en permanence et de manière transverse :

- ❖ le développement et les besoins fondamentaux de l'enfant ;
- ❖ les besoins éducatifs spécifiques aux enfants en situation de vulnérabilité ou en situation de handicap ;
- ❖ le contexte professionnel : réglementation en vigueur, travail en équipe.... ;
- ❖ la prévention des risques pour l'enfant ;
- ❖ la santé et la sécurité au travail.

REFERENTIELS DU DIPLOME

REFERENTIEL ACTIVITES PROFESSIONNELLES

Le titulaire du CAP AEPE exerce

- école maternelle
- AEJE et ACM
- à domicile et MAM

Il conduit des activités

- communes
- spécifiques

selon le contexte professionnel

Activités communes aux différents contextes d'exercice professionnel	1. Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages	1.1. Mise en œuvre des conditions favorables au jeu libre et à l'expérimentation 1.2. Mise en œuvre d'activité d'éveil
	2. Prendre soin et accompagner dans les activités de la vie quotidienne	2.1. Réalisation des soins du quotidien et accompagnement de l'enfant dans les apprentissages 2.2. Application des protocoles liés à la santé de l'enfant
	3. Inscrire son action dans le réseau des relations enfant-parents-professionnels	3.1. Accueil de l'enfant et de sa famille 3.2. Partage d'informations avec l'équipe et les autres professionnels
Activités spécifiques	4. Exercer son activité en école maternelle	4.1. Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant 4.2. Assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux
	5. Exercer son activité en EAJE et en ACM	5.1. Participation à la mise en œuvre du projet d'établissement et du projet pédagogique
	6. Exercer son activité à son domicile, celui des parents ou en maisons d'assistants maternels	6.1. Négociation du cadre de l'accueil : organisationnel et conventionnel 6.2. Sécurisation des espaces de vie de l'enfant
		6.3. Entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant 6.4. Elaboration des repas

REFERENTIELS DU DIPLOME

REFERENTIEL ACTIVITES PROFESSIONNELLES

LE REFERENTIEL précise, pour les 3 champs d'activités communes et les 3 champs d'activités spécifiques :

- Les tâches à réaliser
- Les résultats attendus
- **Les moyens et ressources nécessaires**



REFERENTIELS DU DIPLOME

REFERENTIEL ACTIVITES PROFESSIONNELLES

5. EXERCER SON ACTIVITE EN EAJE ET EN ACM

5.1 Participation à la mise en œuvre du projet d'établissement et du projet pédagogique

Tâches

- Prise de connaissance du projet
- Participation aux échanges lors des réunions de travail
- Participation au suivi du projet d'accueil
- Proposition d'adaptations

Résultats attendus :

- Projet d'accueil en adéquation avec les besoins de l'enfant et les attentes des parents
- Appropriation du projet d'accueil
- Proposition d'ajustements

Moyens et ressources pour les activités en EAJE et en ACM

- Projet d'établissement
- Rapport d'activités
- Contextes professionnels
- Compte rendu de réunion
- Fiches de postes

REFERENTIELS DU DIPLOME

LES COMPETENCES A DEVELOPPER

REFERENTIEL DE CERTIFICATION

Compétences communes aux différents contextes d'exercice professionnel	Compétences communes transversales	
	T1 - Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte	
	T2 - Adopter une posture professionnelle adaptée	
	T3 - Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant	
	T4 - Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement	
	T5 - Organiser son action	
	Compétences communes de réalisation	
	RC1 - Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné	
	RC2 - Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant	
	RC3 - Réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages	
RC4 - Appliquer les protocoles liés à la santé de l'enfant		
Compétences spécifiques aux secteurs d'activités	RS1 - Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant	
	RS2 - Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école maternelle	
	RS3 - Négocier le cadre de l'accueil	
	RS4 - Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant	
	RS5 - Elaborer des repas	

REFERENTIELS DU DIPLOME

REFERENTIEL DE CERTIFICATION

Les **compétences communes transversales** sont systématiquement mises en œuvre quelles que soient la ou les compétence(s) de réalisation

Pour chaque compétence, sont identifiées :

- les performances attendues en situation professionnelle
- les critères d'évaluation
- les connaissances à mobiliser en situation professionnelle
- les indicateurs d'évaluation

Exemple :

T2. Adopter une posture professionnelle adaptée			
➤ Prendre en compte les dimensions éthiques et déontologiques de son intervention			
Performances attendues	Critères d'évaluation	Savoirs associés	Indicateurs d'évaluation
Respecter l'altérité de l'enfant et de sa famille Respecter les règles professionnelles applicables au contexte	Absence de jugement Respect de la discrétion, de la réserve et du secret professionnels	Connaissances Les droits de l'enfant Notion d'évolution sociologique de la famille : <ul style="list-style-type: none"> - rôle des parents ; - différentes formes de famille (famille monoparentale, famille recomposée, famille homoparentale) ; - vulnérabilité des familles (précarité, famille migrante, parents en situation de handicap) Les stéréotypes de genre concernant les professionnels et les enfants Principe de laïcité Notions et repères d'éthique et de déontologie <ul style="list-style-type: none"> • Secret professionnel et les conditions de sa levée, discrétion professionnelle, secret partagé, • Les valeurs, les normes et les règles professionnelles Notion juridique de responsabilité (civile et pénale)	Présenter les principes relatifs aux droits de l'enfant Dans une situation donnée, <ul style="list-style-type: none"> • repérer comment ses propres références influencent la mise en œuvre de l'accueil des enfants • appliquer les règles déontologiques notamment la confidentialité et le secret professionnel partagé • appliquer les obligations liées à sa fonction : <ul style="list-style-type: none"> • en relation avec les parents : respect des valeurs, des croyances et des références culturelles, notamment dans le cadre du projet éducatif, respect de la vie privée, • en relation avec la structure d'accueil : respect du projet éducatif et du règlement intérieur (projet d'accueil)

REFERENTIELS DU DIPLOME

REFERENTIEL DE CERTIFICATION

ATTENTION : Pour la maîtrise d'une compétence, certains savoirs associés des autres compétences doivent être mobilisés



T4 - Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement			
<p>➤ Adapter sa communication avec la famille en fonction du projet du lieu d'accueil</p>			
Performances attendues	Critères d'évaluation	Savoirs associés	
<p>Créer une situation d'échange avec la famille</p> <p>Favoriser le dialogue, l'expression, la coopération de la famille</p> <p>Favoriser les échanges entre les familles</p> <p>Adopter une attitude bienveillante, rassurante et respectueuse de la famille</p>	<p>Respect des règles déontologiques</p> <p>Qualité de l'écoute, du questionnement, de la reformulation</p>	<p>Connaissances</p> <p>Les situations de communication entre les familles et les professionnels</p>	<p>Indicateurs d'évaluation</p> <p>Dans une situation donnée,</p> <ul style="list-style-type: none"> analyser la variété des situations de communication expliciter les fonctions de la communication repérer les facteurs qui influencent la communication entre les personnes (facteurs favorisants, freins) proposer des attitudes adaptées face à une situation de communication orale difficile
<p>➤ Inscrire son travail au sein d'une équipe pluri professionnelle</p>			
Performances attendues	Critères d'évaluation	Savoirs associés	
<p>Discerner les informations à transmettre</p> <p>Transmettre et rendre compte de ses observations et de ses interventions</p> <p>Participer à une réunion de travail</p>	<p>Respect des règles déontologiques</p> <p>Transmission de messages pertinents aux membres de l'équipe</p> <p>Utilisation appropriée d'outils de communication</p> <p>Utilisation d'un langage et d'un vocabulaire professionnels</p> <p>Formulation claire d'un problème à résoudre, d'une information à communiquer</p>	<p>Connaissances</p> <p>Les formes de communication et les outils de communication professionnelle</p>	<p>Indicateurs d'évaluation</p> <p>Enoncer les mécanismes essentiels de la communication appliqués aux relations de travail : collègues, supérieurs hiérarchiques...</p> <p>Dans une situation donnée ;</p> <ul style="list-style-type: none"> identifier la diversité des formes de communication (écrite, orale, visuelle) utiliser les outils de communication usuels

savoirs associés des compétences :

T1 : identifier le cadre de son intervention pour se situer en tant que professionnel

T2 : prendre en compte les dimensions éthiques et déontologiques de son intervention

T2 : adopter un regard critique sur sa pratique professionnelle

T5 : organiser son action